

ÉNERGIES RENOUVELABLES

D'ici 2025, la demande énergétique va augmenter de 30%. À l'horizon 2030, la France s'est engagée à porter à au moins 30% la consommation d'énergie produite à partir d'énergies renouvelables.

Pour mener à bien ces projets, les entreprises ont des besoins croissants de couvertures d'assurances dans les domaines de la Construction et de l'**Exploitation des sources de production d'énergies vertes.**

Pour accompagner le besoin assurantiel, notre Équipe Partenariats a mis en place un **programme d'assurance complet** d'Énergies Renouvelables.

Il bénéficie à l'ensemble des activités et intervenants du secteur.

ASSURANCE EN PHASE DE
CONSTRUCTION ET EN PHASE
D'EXPLOITATION

ACTIVITÉS ASSURABLES



ÉOLIEN OFFSHORE



PHOTOVOLTAÏQUE (YC
BÂTIMENTS AGRICOLES)



ÉNERGIE DE LA HOULE,
HYDROLIENNES



BIOGAZ



HYDROÉLECTRICITÉ



partenaires@groupe-satec.com

www.satecassur.com